

**12 Sports**

**Football/Le point après la 7e journée du National-Foot 2**  
**Adouma FC enfin vaincu**

**MIKOLO MIKOLO**  
 Libreville/Gabon

**L'INVINCIBILITÉ** d'Adouma FC s'est estompée depuis samedi dernier. La première défaite de la saison du leader, face à Ogooué FC (0-2), reste incontestablement le fait marquant de la 7e journée du National-Foot 2, moins prolifique en réalisations : 9 buts marqués (quatre de moins que la journée précédente) en quatre matches disputés. Une déconvenue bonne pour la revitalisation de la compétition. En effet, en déplacement au stade Mbaya de Francville, le club de Lambaréne ayant même terminé la partie en infériorité numérique, après l'exclusion de Juste Divassa (85e), n'a pas eu d'arguments nécessaires pour contrer son homologue alto-govénéen d'Ogooué FC, conduit par ses deux artificiers Landry Koumba (64e) et Eudes Moutou (90e). Pire, l'exclusion de Juste Divassa lui vaut, selon la commission d'homologation de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), "un match de suspension



Albert Obiang Mintogho "Rismo", coach d'Oyem AC, a enregistré sa 3e défaite du championnat actuel.

ferme, conformément à l'article 15 alinéa 3 du code disciplinaire". Une autre exclusion a été enregistrée au stade de Nzenzeng-Ayong, au cours de la rencontre A.J.A de Libreville/Oyem AC (1-0). Thierry Issiemou de l'A.J.A, auteur d'un « excès d'engagement », écope de "deux matches fermes, suivis d'une amende de 20 mille francs conformément à l'article 124 alinéa 4 du règlement du National-Foot 2". A signaler également la surprise réalisée en déplacement par Lozo Sport de Mulundu. Contraire-

ment au leader, le club lo-govénéen, toujours dans le ventre mou du classement (8e), n'est pas rentré bredouille de son expédition marigovéenne. Grâce à un doublé de Govane Tsanga (23e et 36e), la formation entraînée par le coach Faustin Banguiya « Tchombé », est allée défaire FC 109 dans son antre de Pierre-Claver Divoungui de Port-Gentil : 2-1. Au nombre d'autres sanctions, Gaby Koumba de l'AS Solidarité, vainqueur de Sporting FC (2-1) est aussi "suspendu pour un



Amos Moussavou, entraîneur d'Adouma FC et ses joueurs, ont essuyé leur première défaite de la saison.

match ferme, conformément à l'article 124 alinéa 1 du règlement du National-Foot 2".

**Tous les résultats de la 7e levée :**

- Ogooué FC/Adouma FC : 2-0
- Sporting FC/AS Solidarité : 1-2
- AJA/Oyem AC : 1-0
- FC 109/Lozo Sport : 1-2
- AFJ/OM : (Au moment où nous mettons sous presse, ce match se jouait hier à Augustin Monédan)

**Exempt : AC Bongoville**

**Programme de la 8e journée**

**Samedi 20 février 2016 :**

- 14h00 au stade de Nzenzeng-Ayong : AC Bongoville/A.J.A
- 16h00 au stade de Nzenzeng-Ayong : Sporting FC/Ogooué FC
- 14h00 au stade Jean Koumou : Adouma FC/A.F.J

**Dimanche 21 février 2016 :**

- 14h00 au stade PC Divoungui : AS Solidarité/FC 109
- 16h00 au stade Akoa-kam : Oyem AC/Lozo Sport

**Exempt : Ombilanziami (OM)**

**Classement du National-Foot 2 après la 7e journée**

• **1er Adouma FC** : 18 points, 7 matches joués, 6 victoires, 0 nul, 1 défaite, 10 buts marqués, 4 buts encaissés, +6

• **2e OM** : 13 points, 6 rencontres disputées, 4 victoires, 1 nul, 1 défaite, 12 buts marqués, 8 réalisations concédées, +4

• **3e Oyem AC** : 10 points,

7 matches joués, 3 victoires, 1 nul, 3 défaites, 8 buts marqués, 6 buts encaissés, +2

• **4e AS Solidarité** : 10 points, 7 joués, 3 victoires, 1 nul, 3 défaites, 8 buts marqués, 10 buts encaissés, -2

• **5e Sporting club** : 8 points, 6 joués, 2 victoires,

2 nuls, 2 défaites, 10 réalisations marquées, 7 buts concédés, +3

• **6e AJA** : 8 points, 6 matches disputés, 2 victoires, 2 nuls, 2 défaites, 8 buts marqués, 7 buts encaissés, +1

• **7e Ogooué FC** : 8 points, 6 match disputés, 2 victoires, 2 nuls, 2 défaites, 6

buts marqués, 5 buts encaissés, +1

• **8e : Lozo Sport** : 7 points, 6 joués, 2 victoires, 1 nul, 3 défaites, 6 buts marqués, 8 buts encaissés, -2

• **9e AFJ** : 6 points, 5 joués, 2 victoires, 0 nul, 3 défaites, 6 buts marqués, 8 buts encaissés, -2

• **10e FC 109** : 4 points, 6 joués, 1 victoire, 1 nul, 4 défaites, 9 buts marqués, 12 buts encaissés, -3

• **11e AC Bongoville** : 4 points, 6 matches disputés, 1 victoire, 1 nul, 4 défaites, 3 buts marqués, 10 buts encaissés, -7

MM

**Volley-ball/ Assemblée générale extraordinaire de la ligue de l'Estuaire**  
**Voici les statuts et le règlement intérieur**

**F-K-O.M**  
 Libreville/Gabon

**LA** Ligue de volley-ball de l'Estuaire a tenu son assemblée générale extraordinaire samedi dernier au quartier Nombakélé. L'amendement des statuts et le règlement intérieur inexistant depuis la création de cette ligue, selon le président Jean-Claude Mwane Bu Mombu, était le seul point inscrit à l'ordre du jour. Cinq clubs affiliés sur les sept que compte la ligue étaient représentés par leurs dirigeants, pour étudier et valider les textes proposés par le bureau de la ligue, il y a un mois. Cette mise en place des supports juridiques vient réconforter le président de la ligue, à qui le ministère des Sports avait recommandé de doter l'organe qu'il di-



Les textes et le règlement intérieur ont été examinés et validés par les présidents des clubs affiliés.

riger d'un support juridique lors de sa réélection au mois de décembre dernier. « Ces règlements et statuts vont nous permettre de savoir vers où nous allons désormais. Ils vont aussi nous permettre de sévir sur les indisciplinés à travers une commission de discipline qui figure dans les textes », a

promis Jean-Claude Mwane Bu Mombu. On se rappelle que lors d'une des compétitions de la Ligue de volley-ball de l'Estuaire, un joueur avait osé lancer une chaise à un arbitre, du fait d'une contestation. Cet exemple suffit à lui seul pour se satisfaire de l'adoption de ces textes.



Jean-Claude Mwane Bu Mombu: "Il était temps de que notre ligue se dote de ses statuts".

**Brèves**

**D3 : cascade de limogeages et de démissions**

Avant même la phase retour du championnat de D3, plusieurs entraîneurs ont été remerciés, lorsqu'ils n'ont pas démissionné. Le premier à avoir fait les frais est le coach de l'ACL, Ésaïe Nsangou. Il a été limogé pour insuffisances de résultats, au terme de la 13e journée, son club occupant actuellement la 8e place du classement. JSK Sport (5e) a viré son coach Pandzou de la Pegna, pour mauvais comportement envers le staff dirigeant. Celui de Badji FC (2e), Jean Biwagou « Chédé », a tout simplement jeté l'éponge. Il n'en pouvait plus après sa défaite contre AS Ozoungue (1-2) lors de la 13e journée.

**Des clubs en situation irrégulière**

Quatre clubs de D3 : AS Ozoungue, Jardin de football du Gabon, AS Val et CF Zoumountha n'ont toujours pas payé leurs frais d'engagement depuis le lancement de la compétition en novembre 2015. Un dernier délai, (le 19 février prochain), date de la fin de la phase aller, leur a été accordé. Ces quatre clubs courent le risque d'être écartés du championnat dès la phase retour, prévue le 26 février prochain au cas où ils ne régulariseraient pas leur situation. D'autres clubs pourraient être également sanctionnés, en cas de non paiement des reliquats.

**Pas d'arbitre sur le terrain**

Depuis le lancement des compétitions organisées par la LFE, juniors, D3 et féminin, c'est la première fois qu'une rencontre n'a pas pu se disputer pour cause d'absence des arbitres. Désignés pour officier le match Mwindi-FC 105, dans le cadre de la 3e journée du championnat féminin, le trio arbitral pour lequel toutes les commodités avaient, dit-on, été respectées, a curieusement brillé par son absence sur le terrain. En attendant la décision de la commission d'homologation et de discipline, tous les observateurs se demandent encore ce qui est arrivé à ces trois sifflets.

**Rassemblés par PSNB**